



Mairie de  
**TOURNEHEM-sur-la-HEM**  
62890  
Tél. 03.21.35.61.34  
Fax 03.21.36.75.92  
mairie-de-tournehem@wanadoo.fr

N° 05/PERS/12/02/2025

**ARRETE ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE**

*Le Maire de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem,*

*Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu les articles L.522-23 à L.522-31 du CGCT,  
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,  
Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,  
Vu l'arrêté portant établissement des Lignes Directrices de Gestion en date du 8 mars 2021  
après avis du comité social territorial en date du 03 février 2024*

**ARRETE**

**Article 1 :** *Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :*

*Avancement de grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe*

- *BARA Laëtitia, adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, échelon 9, effet de nomination au 01/04/2025*
- *1 femme promouvable*

*Avancement de grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe*

- *MUTEZ Philippe, adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, échelon 9, effet de nomination au 01/04/2025*
- *HUMETZ Delphine, adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, échelon 9, effet de nomination au 01/04/2025*
- *1 homme et 1 femme promouvable*

Article 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Pas-de-Calais qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

Article 3 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

Fait à Tournehem-sur-la-Hem,  
Le 12 février 2025.

Monsieur le Maire,  
VASSEUR Jean-Paul

